



## FORMATION OBLIGATOIRE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

DECRET N° 2016-173 DU 18 FEVRIER 2016

### INTITULÉ DE LA FORMATION :

### **ACTUALISATION DES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS ET AUDIT ENERGETIQUE – COPROPRIETE & PROPRIETE INDIVIDUELLES**

PRÉ-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Les titulaires de la carte professionnelle en immobilier</b> mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire.</li> <li>❖ Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.</li> <li>❖ <b>Les salariées, mandataires indépendants ou agents commerciaux</b>, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.</li> <li>❖ <b>Les demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle.</b></li> <li>❖ <b>Une connexion internet pour les formations à distance.</b></li> </ul>
OBJECTIF REGLEMENTAIRE	<p><b>Valider les formations obligatoires des Professionnels de l'immobilier : Décret n° 2016-173 du 18 février 2016</b> relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier qui a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maîtriser les évolutions législatives et techniques récentes, notamment celles liées à la performance énergétique et à l'audit énergétique.</li> <li>➤ Mettre à jour les connaissances sur l'ensemble des diagnostics immobiliers réglementaires.</li> <li>➤ Identifier les cas particuliers et situations complexes rencontrés sur le terrain selon le type de bien (copropriété / maison individuelle).</li> <li>➤ Renforcer la capacité des professionnels à conseiller leurs clients en matière de conformité, de valorisation et de travaux à prévoir.</li> </ul>
MOYENS PEDAGOGIQUES ET MODE DE DISPENSE (précisés dans la convention)	<p>I. En présentiel : Supports documentaires numériques (rétroprojecteur) – Documents cas pratiques – Paperboard - Test sur Application Kahoot.</p> <p>II. A DISTANCE en Visioconférence : Supports documentaires numériques (logiciel Viso ZOOM) – Cas pratiques par mail - Test sur Application Kahoot.</p>
DATES, DURÉE ET HORAIRES DE FORMATION (précisés dans la convention)	<p>DATES : définies dans la convention</p> <p>DURÉE : 16 heures définies dans la convention</p> <p>HORAIRES VISIO / SALLE : définies dans la convention</p>
MÉTHODES PEDAGOGIQUES	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mesure du degré des connaissances et/ou test de positionnement avant le début de la formation (Test sur application Kahoot ou par mail)</li> <li>2. Évaluation par l'intervenant en cours et en fin de session dans le cadre de notre procédure qualité : atteinte des objectifs de la formation. (Kahoot ou Exercices pratiques à rendre – Ateliers)</li> <li>3. Évaluation par les participants en fin de session sur l'intervenant, le contenu et les moyens pédagogiques (questionnaire mail ou papiers)</li> <li>4. Envoi de vidéos sur le contenu de la formation, des liens internet et des documents.</li> <li>5. Evaluation des acquis, dit "à froid", un à deux mois après la formation (Test envoyé par mail) conformément aux critères qualité définis par la Loi (décret n°2015-790 du 30 juin 2015).</li> </ol>
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expert formateur spécialisé : + de 15 ans d'expérience</li> </ul>

<b>ATTESTATION ET ASSIDUITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Attestation de fin de formation éligible loi ALUR (formation obligatoire)</li> <li>✓ Feuilles de présence et/ou relevés de connexion.(précisé dans la convention)</li> </ul>
<b>TAUX DE RÉUSSITE</b> <b>TAUX DE SATISFACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 100% des professionnels de l'immobilier et stagiaires ont réussi cette formation.</li> <li>❖ 100% des professionnels de l'immobilier et stagiaires apprécient cette formation, calculé à partir de 258 avis entre le 14/02/2022 et le 31/12/2025.</li> </ul>
<b>HANDICAP</b> <b>(Nous consulter)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A distance : Non accessible aux personnes avec déficience auditive et/ou visuelle.</li> <li>➤ En présentiel : si la salle de formation est non conforme à la mobilité réduite : formation pouvant être suivi à distance (e-learning ou visioconférence), nous consulter.</li> <li>➤ Coordinateur handicap EFODI : Louis FUMAZ – 07 81 63 15 53</li> </ul>
<b>TARIFS</b> <b>(Nous consulter selon les options souhaitées)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon le nombre de participants à la commande (individuel ou collectif)</li> <li>- Selon le mode de dispense souhaité : Visio/Salle/e-learning</li> <li>- Selon la personnalisation du programme souhaité : découpage et préférences</li> <li>- Selon la durée souhaitée en corrélation avec le nouveau découpage</li> <li>- Selon l'option choisi « suivi formation pendant 1 an » avec le formateur (hotline)</li> </ul>
<b>DÉLAI D'INSCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 48h avant le début des sessions Visioconférences et salle sous réserve du nombre de place disponible.</li> </ul>

## PROGRAMME DE FORMATION

### \*PRÉSENTATION :

- Remise du livret d'accueil et du règlement intérieur
- Présentation des apprenants et du formateur
- Présentation du déroulé de la formation et des objectifs à atteindre

### \*PRÉ-TEST DE CONNAISSANCES

### \*TOUR DE TABLE SUR LES DIAGNOSTICS

#### PARTIE 1 : Actualisation et harmonisation des diagnostics immobiliers réglementaires

##### Matinée : Panorama et actualisation réglementaire

1. Introduction de la session
  - Objectifs et enjeux de la mise à jour réglementaire
  - Contexte législatif et environnemental (transition énergétique, calendrier 2025–2030)
2. Revue complète des diagnostics immobiliers
  - DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) – nouvelle méthode 2027, fiabilité, seuils de décence énergétique
  - Diagnostic amiante, plomb, électricité, gaz, ERP, bruit, assainissement, termites
  - Spécificités des diagnostics avant travaux / démolition
3. Synthèse des dernières évolutions légales et normatives
  - Lois et décrets récents (évolutions 2025–2027)
  - Obligations pour la vente, la location et les copropriétés
  - Points de vigilance pour les professionnels

##### → Atelier pratique n°1 :

Étude de cas sur un dossier de diagnostics d'un bien en copropriété et identification des non-conformités.

##### Après-midi : Focus sur les cas particuliers et la lecture des rapports

1. Interprétation des rapports de diagnostics
  - Lecture critique d'un DPE et d'un rapport technique
  - Analyse des données et repérage des anomalies courantes
2. Cas particuliers et situations complexes
  - Logements anciens, mixtes, bâtiments partagés
  - Lots partiels, biens atypiques, extensions, bâtiments non raccordés

3. Responsabilités et limites du professionnel
  - Obligations d'information et de conseil
  - Gestion des litiges et traçabilité

→ Atelier pratique n°2 :

Travail en sous-groupes : reconstitution d'un dossier de diagnostics et argumentaire de conseil client.

## PARTIE 2 : Audit énergétique et performance globale des biens

Matinée : L'audit énergétique réglementaire

1. Cadre général de l'audit énergétique
  - Contexte légal et obligations (loi Climat et Résilience, échéances 2027–2030)
  - Différences entre DPE et audit énergétique
2. Méthodologie de l'audit énergétique
  - Collecte de données, analyse thermique, repérage des déperditions
  - Scénarios de travaux, hiérarchisation, chiffrage et aides financières
3. Application selon le type de bien
  - Copropriétés : audits globaux, plan pluriannuel de travaux
  - Maisons individuelles : audits réglementaires à la vente

→ Atelier pratique n°3 :

Étude d'un audit énergétique réel : interprétation des résultats et proposition d'un plan d'action adapté.

---

Après-midi : Exploitation et valorisation de l'audit énergétique

1. Exploitation opérationnelle pour les professionnels
  - Intégrer les résultats dans la communication et le conseil
  - Positionner le diagnostic comme outil de valorisation immobilière
2. Cas pratiques : accompagnement client
  - Conseiller le vendeur / bailleur selon les obligations à venir
  - Élaboration d'une feuille de route rénovation énergétique
3. Synthèse et validation des acquis
  - Quiz de consolidation des connaissances
  - Débrief collectif, échanges d'expériences, questions ouvertes

→ Atelier pratique n°4 :

Simulation d'un entretien client avec restitution d'un audit et recommandations stratégiques.

### QUIZ DE MÉMORISATION

### QUESTIONS/RÉPONSE

### DÉBRIEFING

\*TEST EVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

\*ÉVALUATION FINALE DU STAGIAIRE SUR LA FORMATION

\*TOUR DE TABLE ET EVALUATION DE L'INTERVENANT

Distribution de fiches pratiques et vidéos afin de pérenniser les acquis.